

## Revitalisation d'un bassin d'emploi

Pour permettre une meilleure efficacité sur une action de revitalisation d'un bassin d'emploi, APSYS COMPETENCES l'organise avec les outils de management d'un projet industriel (documents standards, indicateurs, tracking chart, bridge, etc...).

Exemple de dépliant (recto & verso) pour promouvoir la connaissance du fond de revitalisation:



**Pour en savoir plus, remplissez ce coupon-réponse et renvoyez-le dès maintenant !**

Je souhaite être contacté pour recevoir plus d'informations concernant les aides du Fonds de Revitalisation.

Société : \_\_\_\_\_  
 Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code Postal : \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_  
 Tél. : \_\_\_\_\_  
 Fax : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_

Projet :  
 Création d'entreprise  
 Création d'emploi  
 Reprise d'entreprise  
 Autre

**A RETOURNER À :**  
 APSYS COMPETENCES  
 Régistres d'entreprises Centre de Création des Entreprises de l'Orne (CCEO)  
 Route de Granville - Aérodrome Flers Saint Paul  
 61100 La Lande-Paty  
 Tél. : 06 07 14 04 42  
 Courriel : apsys.comp@orange.fr

**VOS INTERLOCUTEURS**

**APSYS COMPETENCES**  
 Depuis dix ans, le Cabinet ApSYS Compétences accompagne les entreprises dans des missions :  
 - de restructuration ;  
 - de reconversion du personnel ;  
 - d'aide à la création d'entreprises ;  
 - d'internationalisation ;  
 et de manière plus globale sur une fonction de conseil aux entreprises (optimisation des organisations, coaching...)

**Contact :**  
 ApSYS Compétences  
 Régistres d'entreprises Centre de Création des Entreprises de l'Orne (CCEO)  
 Route de Granville - Aérodrome Flers Saint Paul  
 61100 La Lande Paty  
 Tél. : 06 07 14 04 42  
 Courriel : apsys.comp@orange.fr

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE FLERS-ARGENTAN**  
 Le territoire naturel de l'entreprise  
**Contact :**  
 CC de Flers-Argentan  
 Patrice ROUË  
 Route de Courbe  
 BP 109 - Aérodrome Flers Saint Paul  
 61100 Flers - Cedex  
 Tél. : 02 33 34 80 00  
 Courriel : p.roue@flers.fr

**FONDS DE REVITALISATION**  
**faurecia**  
 S'engage à soutenir la création de nouveaux emplois et de nouvelles activités sur le bassin d'emplois de Flers et le département de l'Orne.

**Le Fonds de revitalisation, c'est quoi ?**  
 Grâce à une Convention de revitalisation signée entre Faurecia et l'État, 261 emplois à durée indéterminée vont bénéficier d'un accompagnement technique et financier. Créateurs d'entreprises et PME locales sont éligibles. Pourquoi pas vous ?

**Objectifs du Fonds de revitalisation :**  
 Aider à la création de 261 emplois grâce à un double dispositif :  
 - La création d'entreprises (TPE et PME).  
 La création d'emplois en CDI dans des entreprises existantes.

**Périmètre d'intervention :**  
 Ensemble du département de l'Orne avec une priorité donnée à la Communauté d'Agglomération du Pays de Flers (CAPF).

**Secteurs d'activités éligibles :**  
 Tous les secteurs d'activités : industrie, services à l'industrie, services, arts/artisanat, commerce.

**Aide à la création d'entreprise.**  
**Objectif de l'aide :**  
 Faciliter la création d'entreprise.

**Conditions d'attribution :**  
 - Tout projet de création d'entreprise dès lors qu'il permet la création d'au moins un emploi.  
 - Dépôt d'un dossier de candidature formalisé avec l'assistance du Cabinet ApSYS Compétences.  
 - Industrie, services et services à l'industrie, artisanat, commerce.

**Montant de l'aide :**  
 Subvention de 2 000 euros minimum par emploi créé soit il s'agit du créateur de l'entreprise ou d'un emploi sous CDI.

**Accompagnement technique et financier :**  
 - Entretien individuel.  
 - Apui à l'étude de faisabilité du projet si besoin.  
 - Montage financier : recherche de partenaires financiers, mobilisation d'aides publiques et bouclage du financement en fonction des spécificités du projet.  
 - Recherche de solutions financières innovantes et immédiates le cas échéant.  
 - Validation du projet par le comité technique pour l'obtention des aides directes.  
 - Suivi post-évaluation tout au long de la durée de la convention.

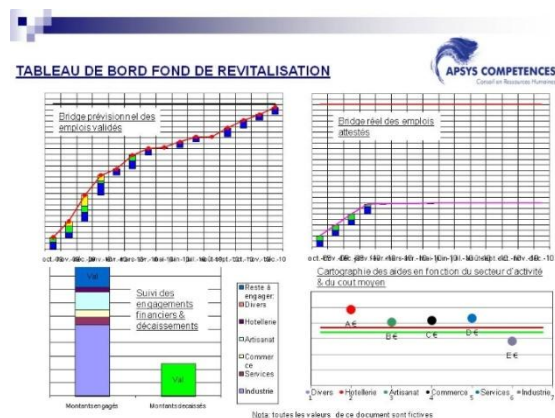
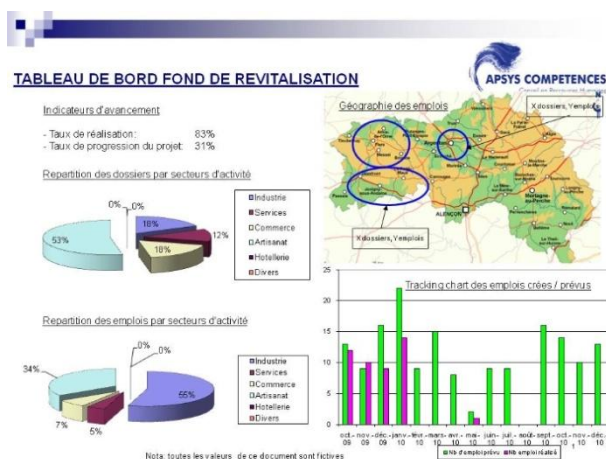
**Aide à la création d'emploi.**  
**Objectif de l'aide :**  
 Soutenir la création de nouveaux emplois au sein des entreprises locales.

**Conditions d'attribution :**  
 - L'entreprise doit engager une stratégie de diversification, un projet innovant ou un développement d'activités.  
 - Formalisation d'une demande de création d'au moins un nouveau poste dans le cadre d'un développement de l'entreprise pour une embauche en CDI ou CDD ou temporaire en CDI.  
 - Dépôt d'un dossier de candidature formalisé avec l'assistance du Cabinet ApSYS Compétences.  
 - Industrie, services et services à l'industrie, artisanat, commerce.

**Montant de l'aide :**  
 Subvention de 2 000 euros minimum par emploi créé.

**Accompagnement technique et financier :**  
 - Entretien individuel avec le chef d'entreprise.  
 - Phase de recrutement : définition des spécificités et pré-requis du poste à pourvoir et appui technique au recrutement si nécessaire.

Exemple de tableaux de bord pour le management en mode projet



Extrait du site internet [www.apsyscompetences.com](http://www.apsyscompetences.com)

**APSYS COMPETENCES – Conseil en Relations Humaines et Formation**

44, rue de Nantes 44460 Saint-Nicolas-de-Redon

06 45 94 59 06 info@apsyscompetences.com

N° organisme de formation N° 52 72 01063 72 Préfecture de Région des Pays de la Loire.